

ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AIDES- SOIGNANTS

Cette formation est conçue pour répondre aux besoins des professionnels en lien avec les évolutions des activités du métier d'aide-soignant et du référentiel de formation du 10 juin 2021.

OBJECTIFS

Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son environnement de soins.

Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster.

Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Rappels anatomie/physiologie

Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne. Identification d'une donnée anormale ou d'un risque.

Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant.

Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'aide-soignant de 2021

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants

- Apports théoriques
- Etude de situations en lien avec le raisonnement clinique
- Ateliers pratique, simulation

CRITERES D'EVALUATION

Conformité des modalités de recueil des données

Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent

Pertinence des actions et transmissions réalisées

Conformité des modalités de réalisations des soins

Analyse de la qualité du soin réalisé

Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités

Repérage des situations à risque

Pertinence des mesures de prévention proposées

DURÉE

3 jours soit 21h

DATES

Session 1 : 4 et 5/03 + 31/03/2026

Session 2 : 21 et 22/09 + 8/10/2026

LIEU

IFSanté Chartres 7 rue Philippe Desportes 28000 Chartres

TARIFS

800 € par participant pour les 3 jours de formation

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e) diplômé(e) d'Etat avant l'application de l'arrêté du 10 juin 2021

PRE REQUIS

Diplôme d'État d'Aide-Soignant

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 26 février 2025, relatif à la formation d'actualisation des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Auprès du secrétariat de l'IFSanté Chartres (après accord de l'employeur). Pour les agents du CH de Chartres, via le service de formation continue.

Date limite d'inscription session 1: 14/02/2026

Date limite d'inscription session 2: 3/10/2026

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences sous réserve de validation au regard des critères d'évaluation. En cas d'absence de validation une attestation de fin de formation est délivrée.

Référentes handicap : Amandine Aubry et Marion Pepineau (mpepineau@ch-chartres.fr; aubry@ch-chartres.fr).

Contact :
Secrétariat de l'IFSanté Chartres :
02 37 30 30 86,
secifsi@ch-chartres.fr

IFSanté Chartres – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES

N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès du préfet de la Région Centre Val-de-Loire

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Évaluation à distance par l'employeur de la satisfaction.

